

Racine conseille BANIMMO dans le cadre de la cession de sa filiale française à MONTEFIORE INVESTMENT

Racine a conseillé Banimmo dans le cadre de la cession de la totalité des actions de sa filiale française, Banimmo France, au fonds français de private equity Montefiore Investment.

La cession de Banimmo France, qui est un acteur de référence dans la transformation de commerces de centre-ville, est parfaitement en ligne avec la nouvelle stratégie de Banimmo, qui souhaite se redévelopper dans son métier de base dans le secteur du bureau en Belgique.

Dans le cadre de cette opération, l'équipe était composée de :

- Bernard Laurent-Bellue, Of Counsel et Bruno Laffont, Counsel, sur les aspects M&A ;
- Carol Santoni, associée, et Grégoire Marin sur les aspects immobiliers ;
- Fabrice Rymarz, associé, sur les aspects fiscaux ;
- Frédéric Broud, associé et Karoline Kettenberger sur les aspects de droit social.

Edmond de Rothschild Corporate Finance (Inès Reinmann-Topper, Julien Beraud, Jonathan Jacquin, Aurélien Bouvier) a conseillé Banimmo sur les aspects M&A de l'opération.

Montefiore Investment était conseillé par le cabinet Franklin (Christine Daric, Henry Ranchon, Laurent Schittenhelm).

La due diligence comptable et financière a été réalisée par PWC (Geoffroy Schmitt, Frédéric Blanc).

A propos de Racine :

RACINE est un cabinet d'avocats français indépendant de droit des affaires qui réunit 200 avocats et juristes, répartis au sein de 7 bureaux : Paris, Bordeaux, Lyon, Marseille, Nantes, Strasbourg et Bruxelles.

RACINE se caractérise par une approche « full service » en droit des affaires en conseil et contentieux.

Ses avocats, impliqués et pragmatiques, accompagnent les clients en leur apportant des solutions innovantes dans leur activité au quotidien, l'accompagnement des projets stratégiques et la gestion des crises. Ils s'attachent à la construction de relations de partenariats solides et durables avec les clients.

RACINE intervient pour des entreprises, issues de différents secteurs de l'industrie et des services, des organisations professionnelles et interprofessionnelles ainsi que des collectivités publiques.

Le cabinet a développé une expertise particulière des secteurs que sont le luxe, les médias, l'immobilier, l'agroalimentaire et la distribution.

RACINE est membre du réseau international d'avocats TAGLaw et du réseau OMNIA. Le cabinet entretient par ailleurs d'étroites relations avec de nombreux cabinets étrangers.